## LEXIQUE DU BATELIER

Accès à l'habitation

Cuisine

Chambre



n°1 - Poste de pilotage de la péniche



Frein de chaine du barbotin où la chaine est enroulée

> Cabestan pour tractionner à la corde



Marquise

n° 2 - Guindeau ou treuil placé à l'avant du bateau

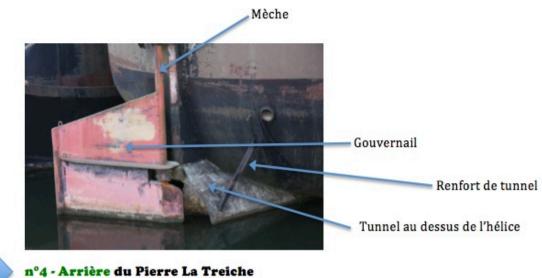


Instruments de contrôle du moteur : pression d'huile, température moteur, compte tours et horaire.

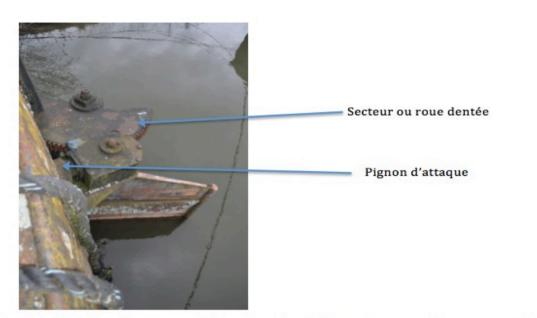
Soupape de la corne de brume



n° 3 - Intérieur de la timonerie avec le macaron ou barre à roue

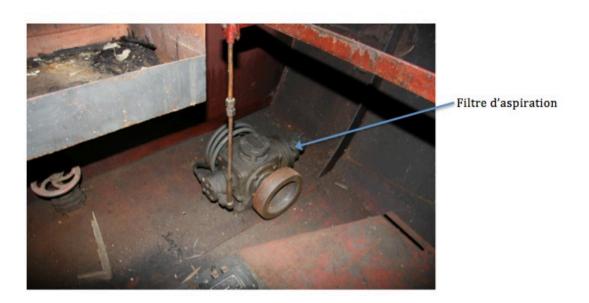








n° 5 - Section du gouvernail, mécanisme d'entrainement du gouvernail





n°6 - Compresseur ERVOR à deux étages, basse et haute pression pour remplir la bouteille d'air pour le lancement du moteur





n°7 - Bouteille servant à stocker l'air pour le lancement du moteur (40 bars)



Pièce cylindrique en fer



n°8 - Boulard ou bitte d'amarrage, au nombre de 2 sur le Pierre La Treiche





n°9 : Réducteur : l'hélice ne doit jamais dépasser 450 tours minutes pour avoir une poussée et un rendement maxi.

Inverseur : à la place d'une boite de vitesses (pour marche avant et arrière).





n° 10 - Trappe d'accès du logement avant servant aux enfants ou à l'employé

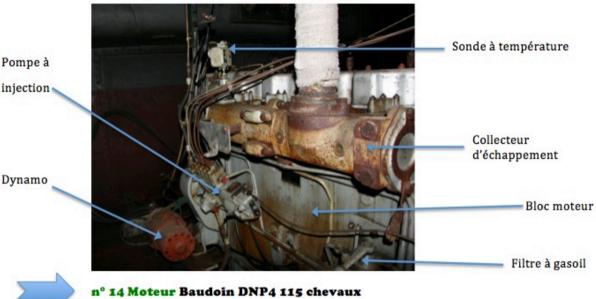




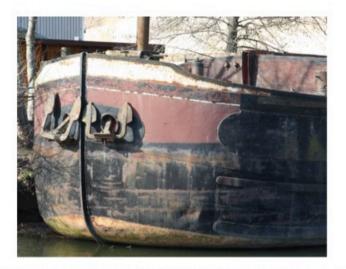




n°13 - Filtre de fuel pour filtrer le carburant et faire office de décanteur









n°15 - Ancre : organe mobile destiné à freiner le bateau jusqu'à son arrêt total. L'ancre se jette par dessus bord ou se descend au moyen d'un treuil. Elle est reliée au bateau par une chaîne. Sa présence est obligatoire à bord, mais son usage n'est autorisé qu'en rivière.





n°16 - Cale : grand compartiment qui occupe la majeure partie du bateau de commerce et dans laquelle sont disposées les marchandises transportées.





n°17 - Cale sèche : bassin destiné à recevoir au sec des bateaux en contrôle/réparation ou en construction. La cale sèche est en communication directe avec le canal ou la rivière, et en est isolée par un système de fermeture pour être vidée.





n°18 - Veules : plate-forme d'évolution à l'avant et à l'arrière du bateau.

On s'y tient pour s'occuper des amarres, descendre l'ancre, actionner le guindeau avant, etc.





n°19 - Plat-bord : partie plane longeant les denboards et permettant de circuler autour de la cale en rejoignant les veules avant et arrière.

Photos prises à Pierre La Treiche par Michel Wolf et Gilbert Pedot de l'Association PPLT Commentaires rédigés par Denis Stoeckel.

Notre site Internet: www.peniche-pierrelatreiche.fr

Nous contacter : penicheplt@orange.fr

Voir le dictionnaire fluvial et batelier sur le site : http://projetbabel.org/fluvial/c.htm